



PROCÈS-VERBAL DU 25 MARS 2024

Convocation : 21/03/2024

Présents : MM. MMES. BARBIER Emmanuel - BERNOUX Céline - DAUDY François - JACQUET Serge - OCLER Christine - RACINE Benoît - ROUSSELET Céline - ROUSSELET Philippe - TRONCIN Dominique -

Autre invité : CHAPUIS Adeline

Absents excusés : BALLOT Dany - BOUCHARD Brigitte - MAGDELAINE Martial - NICOLIN Sacha - RICHARD Pascale - VEURIOT Stéphanie

Membres exercice = 15 – Présents = 9 – Votants = 11
Affichage : 04/04/2024

Le Maire ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L.2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil
Madame OCLER Christine est désignée pour exercer cette fonction.

Les élus présents physiquement constituent le quorum nécessaire aux délibérations.

Ordre du jour du Conseil municipal – Séance du 25 mars 2024

- 1 - Procès-verbal du Conseil municipal du 23/01/2024 – **Approbation**
- 2 - Prêt-relais Crédit Agricole – budget communal - **Délibération**
- 3 - Assiette, dévolution et destination des coupes de l'année 2024 - **Délibération**
- 4 - Contribution SIAER – **Délibération**
- 5 - Questions diverses

01 – CONSEIL MUNICIPAL – Approbation du procès-verbal de la séance du 23 janvier 2024

Il est donné lecture du procès-verbal de la dernière réunion de Conseil en date du 23 janvier 2024.

Le Maire informe que des remarques de la part de plusieurs membres du Conseil municipal ont été reçues sur le mail de la commune, après avoir apporté les modifications suggérées par ces personnes et après avoir entendu les observations données par le Conseil municipal, ce dernier est adopté à l'unanimité.

02 – Prêt-relais auprès du Crédit Agricole – budget communal

Le Maire informe le Conseil municipal qu'en attendant le produit de la vente du bâtiment sis 2 Grande Rue à Moissy, il serait propice de souscrire à un prêt-relais.

Le Conseil municipal, après avoir pris connaissance de la proposition de prêt du Crédit Agricole de Franche-Comté et après en avoir délibéré, décide de souscrire un prêt-relais court terme auprès du Crédit Agricole de Franche-Comté dont les caractéristiques sont les suivantes :

Montant à emprunter	152 000.00 €
Durée	12 mois
Taux révisable	Euribor 3 mois - Marge 0.58%
Remboursement	Total à la vente du bâtiment
Frais dossier	230 €

03 – Assiette, dévolution et destination des coupes de l'année 2024

Le Maire rappelle au Conseil municipal que :

- la mise en valeur et la protection de la forêt communale sont reconnues d'intérêt général. La forêt communale de MOISSEY, d'une surface de 166 ha 41a étant susceptible d'aménagement, d'exploitation régulière ou de reconstitution, elle relève du Régime forestier ;
- cette forêt est gérée suivant un aménagement approuvé par le Conseil municipal le 23 Janvier 2024 et en attente d'un arrêté préfectoral. Conformément au plan de gestion de cet aménagement, l'agent patrimonial de l'ONF propose, chaque année, les coupes et les travaux pouvant être réalisés pour optimiser la production de bois, conserver une forêt stable, préserver la biodiversité et les paysages ;
- la mise en œuvre du Régime forestier implique pour la commune, des responsabilités et des obligations notamment la préservation du patrimoine forestier et l'application de l'aménagement qui est un document s'imposant à tous.

Demande de subvention – École de Chevigny

Dans un mail reçu le 05 mars 2024 par l'école de Chevigny, cette dernière sollicite la commune pour une participation financière pour la classe de découverte au Lavandou en juin 2024. Le Conseil municipal échange sur le sujet en rappelant que la commune avait été sollicitée dans le passé pour des demandes similaires par d'autres établissements et que celle-ci n'avait pas souhaité participer. Par ces faits, le Conseil municipal après en avoir délibéré, décide avec 4 voix pour, 6 voix contre et 1 abstention de ne pas donner suite à la demande de subvention de l'école de Chevigny.

Pièges à Frelons asiatiques

Le Maire informe le Conseil municipal que la commune avait été sollicité pour l'achat de pièges à frelons. Monsieur Barbier Emmanuel, membre du Conseil municipal propose de s'occuper des démarches pour l'achat et l'installation des pièges à frelons. En parallèle, le Grand Dole sera contacté pour le groupement d'achat. Après avoir entendu l'utilité et le fonctionnement de ces pièges présenté par Monsieur Barbier Emmanuel, il est proposé, l'achat de 3 pièges qui seront répartis sur la commune à des points stratégiques.

Fermeture de l'école de Montmirey-la-Ville

Le Maire informe le Conseil municipal qu'une réunion a eu lieu le jeudi 21 mars 2024 à Ranchot avec l'ensemble des Maires du RPI, le Président du Grand Dole et un représentant du préfet et de l'éducation nationale sur invitation du Président de Jura Nord, ce dernier annonce la fermeture de l'école de Montmirey-la-Ville à partir de la rentrée de Septembre 2025. Les enfants des trois villages de Jura Nord seront scolarisés au pôle scolaire de Dammartin-Marpain. Les communes du Grand Dole, Pointre, Peintre et Frasné-les-Meuilières et Moissesey, qui ont conservé la compétence scolaire, se trouvent dans l'obligation de trouver une solution. Jura Nord propose en attendant qu'un aménagement soit réalisé sur la commune de Moissesey, de mettre provisoirement à disposition les locaux de Montmirey-la-Ville. Le Maire propose que la commune de Moissesey se positionne pour la création d'un aménagement pour l'accueil des enfants des quatre communes qui compteront environ entre 80 et 90 élèves, il évoque l'opportunité d'aménager le rez-de-chaussée du Foyer Logement du Mont-Guérin pour accueillir 4 classes ou alors un aménagement foncier en complément du bâtiment de l'ancienne poste. L'orientation se fera en fonction de l'accord de la Maison pour tous en ce qui concerne le Foyer Logement du Mont-Guérin et ce montage se fera avec la communauté d'agglomération du Grand Dole qui a la compétence des parties cantine, périscolaire et extrascolaire.

La séance est levée à 22h00.

Pour extrait certifié conforme,

Le Maire,
Dominique TRONCIN



La secrétaire de séance,
Christine OCLER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Ocler', written in a cursive style.